



## casier judiciaire n 1 effacé mais je sais quoi faire

Par **Iajoie**, le **20/06/2011** à **18:02**

bonjour tout le monde j ai une question concernant mon casier judiciaire algerie .en 1990 j ai été comdamné a 1 mois de sursis simple c éatit en algerie depuis plu rien aucune betise faite a l époque j avais 18 ans .j ai demander avec l aide d un avocat l effacement de mon casier n 1 chose faite .le souci c est que je vais immigrer au canada .sur un des formulaires du dossier il pose les question genre avez été reconnu coupable d un delit ect .j hesite a cocher oui puisque mon casier est vierge .mais c est bien preciser qu il faut pas donner de fausse information car apparament le service immigration fouille tout est a acces au antecedent de tout le monde alors conseillez moi .si je coche oui ou cacher ce delit qui n apparait plus sur mes casiers .peuvent t il le decouvrir ou je sais pas je suis perdu aidez moi

Par **Domil**, le **20/06/2011** à **18:20**

Il faut demander sur un forum juridique algérien